

Retour sur la journée syndicale du SAEN

L'heure est à la mobilisation!

Mardi soir, alors que le Grand Conseil s'attaquait à l'examen du budget 2016, plusieurs centaines de fonctionnaires ont manifesté aux abords du Château de Neuchâtel. Parmi elles, des membres du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois - SAEN - qui avaient tenu leur traditionnelle assemblée à Couvet, le 18 novembre. Au menu de cette journée, une résolution votée à l'unanimité, «Laissez-nous enseigner!», visant à redimensionner les tâches «parasites» qui nuisent à la qualité de l'enseignement, de vives discussions en regard des prochaines mesures salariales et de la nouvelle grille des traitements des enseignants actuellement en travail et, enfin, une conférence suivie d'un passionnant débat autour des coûts de l'école.

Les enseignants sont aujourd'hui submergés par des tâches diverses qui parasitent leur travail. S'ils continuent de donner le meilleur d'eux-mêmes auprès de leurs élèves, force est de constater une fatigue certaine et une irritation

croissante à l'encontre des trop nombreux recyclages mal planifiés et des innombrables tâches administratives «à la pertinence très discutable» qui péjorent leur enseignement. Ainsi, la résolution votée à l'unanimité, les débats ont porté

sur l'épineuse question des traitements. De la possible indexation négative en particulier, dont il est question depuis quelque temps. Aux dires du président du SAEN, Pierre Graber, le Conseil d'État semble disposé à ne pas appliquer cette règle. Elle péjorerait en effet une fois encore les traitements des enseignants, des plus jeunes notamment. Mais, si tel devait être le cas par une majorité de députés qui plaideraient en faveur de son application, ce sont de très sérieuses menaces de «service minimum»... Avec raison, sommes-nous tentés d'ajouter, tant les salaires des enseignants neuchâtelois sont inférieurs à ceux des cantons voisins.

Les salaires

À cet aspect s'ajoute la problématique de la nouvelle grille salariale, actuellement en cours de refonte. «Nous ne sommes pas de réels partenaires de cette réflexion et nous le regrettons. On ne fait que nous informer!» regrette Pierre Graber qui ajoute: «Ce n'est pas acceptable d'agir ainsi. De surcroît, on observe que les traitements des enseignants des degrés 1 et 2 seraient toujours très bas!»

Les coûts de l'école

«L'instruction n'a pas de prix, mais l'école a un coût!»... Cette citation faisait sans doute figure de fil rouge dans les esprits des enseignants présents l'après-midi, lors de la conférence de M. Hanhart, professeur à l'Université de Genève. Selon le communiqué de presse du SAEN: «Celui-ci s'est attaché à démontrer qu'une gestion dynamique des ressources impliquait, lors d'une décision concernant le budget, de considérer non seulement le potentiel d'économies réalisables, mais aussi l'impact sur les critères de qualité d'un système éducatif que sont l'efficacité, l'efficience et l'équité. Ainsi, concevoir l'éducation comme un investissement demande d'évaluer les effets sur les individus et la société de toute décision envisagée sur un temps long en se basant sur des données fiables. Une table ronde, animée par le journaliste Laurent Bonnard, a permis à l'assemblée d'entendre des acteurs importants du paysage scolaire. Jacques Bouvier (Fédération des associations de Parents d'Élèves neuchâtelois), Jean-Claude Marguet (Service de l'Enseignement obligatoire), Jérôme Amez-Droz (Département

de l'éducation et de la famille), Alain Fournier (Association neuchâteloise des responsables d'établissements scolaires), Matthieu Aubert (Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie) et Jean-Marc Haller (Syndicat des enseignants romands) ont proscrit la langue de bois pour clarifier leurs rôles respectifs, leurs contraintes et leur vision à propos de ce dossier important et urgent (...). Il a été rappelé que la Suisse est le seul pays européen à avoir diminué la part de son PIB consacrée à la formation et que le canton de Neuchâtel est celui où le coût par élève est le plus faible concernant l'ensemble de la scolarité obligatoire.»

Au terme des débats, l'assemblée a voté une résolution par laquelle elle demande aux autorités de reconnaître et promouvoir le rôle important de l'école pour la collectivité et de contribuer à chaque occasion à une bonne compréhension de l'école par la population.

Par les temps qui courent, il se serait temps, en effet, que le pouvoir politique prenne conscience de l'importance de l'école dans nos sociétés démocratiques. Et de rappeler le mot de Fernando Savater, écrivain et philosophe espagnol: «Une société démocratique doit se mêler de l'enseignement obligatoire, de sa jeunesse, par instinct de conservation de ses libertés.»

Précision d'importance enfin, les enseignants du Val-de-Travers, membres du SAEN, avaient la responsabilité de l'accueil et de la logistique. Inutile de dire que tout a été parfait! Sous un soleil éclatant...

